

rhône.vs

N° 16

Magazine d'information sur la troisième correction du Rhône décembre 2009

EDITORIAL

Jacques Melly
Chef du Département des transports,
de l'équipement et de l'environnement



La bonne solution

Après examen approfondi de ce dossier, j'ai acquis la certitude que la vision à long terme proposée par la 3^e correction du Rhône était la seule à même de garantir de manière durable la sécurité dans notre canton et qu'il convenait de la porter avec conviction.

Les travaux de la 3^e correction du Rhône nous projettent dans le futur. Nous voulons une plaine sûre, demain, et pour cela nous commençons à la façonner aujourd'hui. L'exécution de ce projet est si essentielle qu'elle mobilise tous les départements du canton.

Une délégation permanente du Conseil d'Etat a été nommée et son action est importante. Composée de MM. Roch, Cina et du signataire de cet éditorial, elle traite des enjeux politiques de ce projet.

Nous avons rencontré cet automne les nouveaux parlementaires. Cela nous a permis de renforcer le dialogue, mais aussi de mieux comprendre certaines revendications. Par ailleurs, partout en Suisse, les cours d'eau sont élargis. Cette solution est la plus efficace.

De plus grâce aux synergies que propose la 3^e correction, nombre d'améliorations de la qualité de vie seront réalisées. Viège, par exemple, bénéficie d'une route de contournement qui allège son trafic.

Ne cachons pas la vérité, bien que nous favorisions d'abord les emprises sur les forêts riveraines, nous devons utiliser des surfaces agricoles. En contrepartie, nous proposons plusieurs mesures de soutien à l'agriculture, notamment des améliorations foncières intégrales (AFI). La gestion de cette situation fera l'objet de toute notre attention, mais nous garderons à l'esprit que l'élément central est la sécurisation durable des personnes et des biens.

En point final de l'actualité en 2009, permettez-nous de nous réjouir. Avec le canton de Vaud, nous avons grand espoir que le Parlement fédéral nous ait octroyé un crédit extraordinaire de 169 millions de francs, pour les six prochaines années, au moment où vous lisez ces lignes. Cette somme, déterminante pour l'avancée des travaux, montre aujourd'hui l'adhésion et le soutien complets de la Confédération à notre projet et à sa réalisation.

Jacques Melly, conseiller d'Etat

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Servizio des trasportes e da equipament d'enva
Departament für Verkehrs, Bau und Umwelt
Dienststelle für Strassen- und Rindbau

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS



SE DÉTENDRE AU BORD DU FLEUVE

La 3^e correction transformera le Rhône, de canal qu'il est aujourd'hui, en véritable «corridor de vie». Le long de cette colonne vertébrale revitalisée, le randonneur pourra se promener de Brigue au Léman sur 120 km, dans un nouveau paysage. Les digues deviendront le royaume de la mobilité douce, à pied, à vélo, à rollers ou en poussette. On pourra faire ici où là, une incursion privilégiée dans tel et tel lieu de la plaine. Une plaine qui aura également bénéficié d'aménagements en synergie avec le projet de la 3^e correction.

Des projets pour une meilleure vie commune

Différents projets d'aménagements le long du fleuve, liés à la 3^e correction, sont déjà étudiés, voire déjà réalisés. A Viège, la toute nouvelle route de contournement de près de 3 km permet d'alléger le trafic citadin. Quant à la mise sous terre de la ligne électrique de 65 kV le long de la rive gauche, elle entraîne une plus-value paysagère importante.

A Sierre-Chippis, la réalisation des travaux d'élargissement mis à l'enquête inclut des zones de détente, des aménagements en terrasse et une piste cyclable définis en accord avec les communes.

A Saint-Léonard, on imagine comment combiner un élargissement éventuel du Rhône avec l'exploitation d'aménagements sportifs, ou comment créer le lien avec le golf de la Brèche et la réserve naturelle de Pouta Fontana.

A Sion, à l'instar de ce qui a été fait à Sierre-Chippis, la ville prévoit un concours d'architecture pour repenser sa relation avec le fleuve et permettre à ses citoyens de mieux s'approprier le Rhône. Ajoutons à cela que l'aménagement du Rhône permet souvent d'améliorer l'embouchure des affluents et de les rendre plus attractifs, par exemple le Baltschiederbach dans la mesure prioritaire de Viège.



DU HAUT-VALAIS À AIGLE, LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS LE LONG DU FLEUVE

A Obergesteln, la première étape des travaux a été effectuée et le pont élargi.

A Viège, la première tranche des travaux destinés à protéger communes et industrie, entamée en janvier de cette année, s'est achevée le 29 septembre. Il s'agissait là de renforcer les digues sur la traversée du site industriel et d'y protéger l'outil de production des usines Lonza/DSM. Les opérations ont porté sur 2 kilomètres et sur les deux rives. Ces travaux ont aussi permis l'aménagement de la route de contournement de Viège par la rive droite, ce qui soulage désormais le trafic automobile. Rappelons que les travaux se poursuivent avec des élargissements en amont et en aval. Ils dureront huit ans sur un tronçon totalisant 8 kilomètres, pour éviter des dégâts chiffrés à plus de 2 milliards.

A Sierre-Chippis, le traitement des oppositions est en bonne voie. Les travaux permettant de sécuriser l'une des plus grandes industries du canton se feront sur 3 kilomètres.

A Saint-Maurice, lors des pluies intenses de mai 2008, le Torrent Sec, un affluent du Rhône en rive droite, avait produit une coulée de boue de 25 000 m³ qui avait fait obstacle au fleuve en aval du barrage de Lavey. Des travaux ont rapidement été entrepris pour rétablir la largeur initiale d'écoulement des eaux et protéger les zones mises en danger. La situation antérieure a été rétablie.

Cette machine de plusieurs dizaines de tonnes permet de renforcer les digues. Elle a été utilisée lors des travaux à Viège.



A Aigle, la décision d'approbation des travaux est entrée en force. Les digues seront consolidées dans les secteurs où le plan d'aménagement prévoit des renforcements définitifs. Les premiers travaux vont débuter cet hiver ; ils coûteront environ 2,5 millions de francs. Ces mesures identiques sont prévues à Lavey ainsi qu'en rive gauche, avec des mises à l'enquête dès fin 2010 (voir notre article «La 3^e correction : un projet prioritaire pour le canton de Vaud aussi» en p. 3). D'autres secteurs de renforcement de digues sont prévus dans le Valais central, pour un total de travaux estimé à 53 millions de francs.

LE CHARRIAGE DU RHÔNE

Le Dr. Martin Jäggi au bord du Rhône, à l'embouchure de la Navizence:
« Le Rhône sera toujours capable d'évacuer les apports solides de la Navizence. »



Le Rhône aura toujours besoin de ses gravières

Est-ce que élargir le Rhône est vraiment la meilleure des solutions? En le faisant, ne risque-t-on pas de favoriser les dépôts de gravier, notamment aux embouchures des affluents? Tour d'horizon, avec le Dr. Martin Jäggi, expert en hydraulique fluviale.

Pourquoi doit-on élargir le Rhône aujourd'hui?

> Il faut élargir le Rhône pour gagner de la place afin d'évacuer les crues sans que cela ne représente de danger pour la population. C'est la meilleure solution pour permettre une adaptation flexible à une éventuelle augmentation du besoin de sécurité. De plus nous aurons un fleuve moins uniforme, plus dynamique, plus vivant et plus naturel.

Après les élargissements, le Rhône va-t-il se remplir de davantage de graviers?

> La quantité supplémentaire de gravier à extraire du Rhône avec une 3^e correction sera négligeable (ndlr.: voir autre article sur cette page). Malgré tous les efforts accomplis lors de la 2^e correction, le problème du charriage n'a pu être

résolu. La politique d'extraction par les gravières continuera à être appliquées, car le Rhône ne peut faire ce travail tout seul.

Et pour ce qui est du cas particulier de la Navizence?

> Les calculs ont montré que l'élargissement du Rhône dans le secteur de Sierre-Chippis n'induit pas de modification dans la gestion du charriage par rapport à la situation actuelle. Le fleuve sera toujours capable d'évacuer l'apport solide de la Navizence, moyennant une adaptation des prélèvements de la gravière Praz, située à l'amont des mesures de sécurisation de la zone Sierre-Chippis. Il n'y aura donc pas besoin de créer un autre site d'extraction près de l'embouchure de la Navizence.



MIX & REMIX

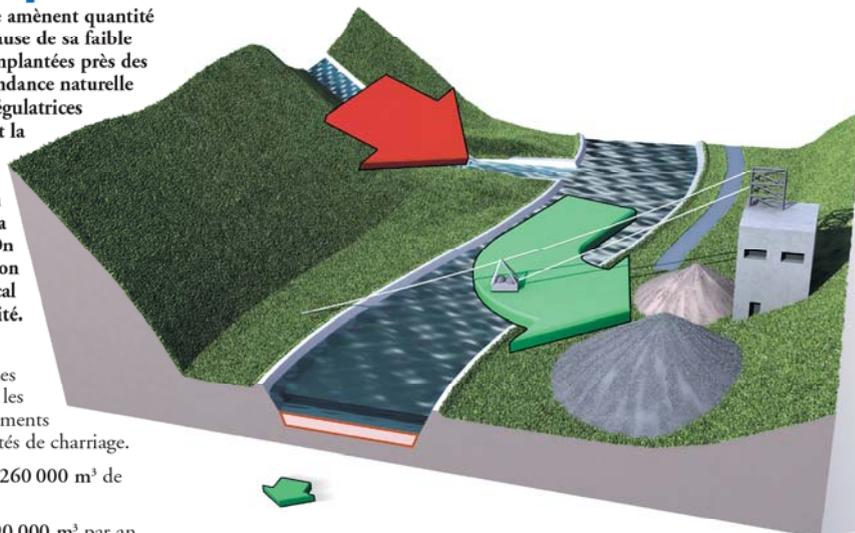
ÉLARGISSEMENTS DU FLEUVE : les gravières restent indispensables, quelle que soit la solution

Sans relâche, les 6000 kilomètres d'affluents du Rhône amènent quantité de sédiments dans le fleuve, qu'il ne peut évacuer à cause de sa faible pente, qu'il soit large ou non. Les gravières, souvent implantées près des embouchures des affluents, permettent de freiner la tendance naturelle qu'aurait le fond du fleuve à remonter. Elles sont les régulatrices essentielles du niveau du lit du Rhône. Elles prélèvent la quantité adéquate de gravier: ni trop, pour ne pas labourer le fond et fragiliser les digues, ni trop peu, pour éviter que le Rhône ne se comble. Lorsque l'on élargira le fleuve sur certains tronçons pour sécuriser la plaine, ce système sera maintenu et encore amélioré. On pourra par exemple mieux répartir les points d'extraction pour éviter les problèmes d'abaissement brusque et local du lit, qui fragilisent les digues et diminuent la sécurité.

Détails et explications du schéma ci-contre:

Le Rhône n'est qu'un acteur mineur dans le transport des matériaux. Il ne peut charrier en effet que 10% de tous les sédiments que lui apportent les affluents, et les élargissements prévus n'auront qu'une influence minime sur ses capacités de charriage.

- Aujourd'hui, les affluents amènent au Rhône environ 260 000 m³ de matériaux par an (large flèche rouge).
- Les gravières, quant à elles, prélèvent chaque année 290 000 m³ par an de matériaux dans le fleuve (large flèche verte).
- Une grande quantité du transport des affluents se dépose avant d'atteindre le Rhône, créant ainsi un danger important et nécessitant des mesures (souvent sous forme de dépotoirs) indépendantes de la 3^e correction.
- Le Rhône, lui, comme sa pente est trop faible, n'évacue que 30 000 m³ de matériaux par an (mince flèche verte), soit moins de 10% de ce que lui amènent ses affluents.
- Finalement, comme les gravières ont beaucoup prélevé de matériaux ces dernières décennies, le fond du Rhône a baissé (partie rouge du fond du Rhône) et est aujourd'hui bien plus bas que lors de la fin de la 2^e correction.



En élargissant le Rhône on diminue sa capacité de transport. Il pourrait, dans le cas de figure extrême, ne charrier plus que 5000 à 10 000 m³ par an au lieu des 30 000 m³ actuels. Ces 20 000 m³ de différence, seront prélevés par les gravières en adaptant leur fonctionnement actuel, soit une modification de moins de 10%. Cette très faible adaptation de leur activité n'entraînera ni création de gravière supplémentaire, ni augmentation significative du nombre des transports.

N.B.: Ces chiffres sont des moyennes issues de l'observation du fond du Rhône et des gravières sur la période 1987-2000.

D'AUTRES CORRECTIONS DE FLEUVES

La démarche suisse de protection contre les crues : du Swiss made



En Suisse, l'Aare, la Linth, la Thur, la Reuss, le Rhin alpin, l'Engelberg ont fait, font ou vont faire l'objet de corrections, d'assainissements de digues et d'aménagements. Dans notre pays comme ailleurs, on retouche et corrige les cours d'eau, car les ouvrages de protection d'hier vieillissent et la sécurité qu'ils offrent est aujourd'hui insuffisante. Faire des travaux d'aménagement de nos fleuves est une condition nécessaire pour permettre de protéger notre tissu économique.

«Entretien et adapter», c'est ainsi que le Dr. Jean-Pierre Jordan, collaborateur scientifique à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), résume l'action de la Suisse en matière de prévention contre les crues. «On a toujours voulu assainir les plaines qui étaient inondées. Les terribles crues qu'a connues notre pays entre 1825 et 1875 ont donné jour, en 1876, à la première loi fédérale qui a autorisé la Confédération à contribuer aux aménagements cantonaux de protection. Une aide indispensable à la réalisation des projets.» Concernant le Rhône, la Confédération a soutenu la 1^{re} et la 2^e correction, et le Parlement est en train de décider d'un crédit de 169 millions pour les six prochaines années de la 3^e correction. Une somme déterminante pour l'avancée des travaux.

LA 3^e CORRECTION: un projet prioritaire pour le canton de Vaud aussi

La 3^e correction rassemble Vaud et Valais autour d'une frontière chablaisienne commune et vivante: le Rhône. Les deux cantons se concertent sur les mesures à prendre jusqu'au Léman. Cela concerne une trentaine de kilomètres de rives, de part et d'autre du fleuve. Ici comme en amont, la 3^e correction du Rhône est une nécessité absolue pour le développement économique, en particulier la sécurisation du secteur Aigle-Monthey, fortement menacé et où les dégâts potentiels en cas de crues se chiffrent à 1,5 milliard de francs.

A la suite de la consultation publique effectuée dans le Chablais sur l'avant-projet de 3^e correction, de mi-mai à fin septembre de l'an dernier, les délégations des Conseils d'Etat vaudois et valaisan décidaient de traiter ensemble les observations faites à propos de cette partie du fleuve et de répondre conjointement à chacune d'elles. Les délégations souhaitaient ainsi poursuivre une démarche instaurée depuis le début du projet: une vision commune pour des actions concertées.

Les deux cantons, appuyés par la Confédération, ont approuvé le principe consistant à combiner les élargissements et les abaissements du lit du fleuve. Par ailleurs, ils ont notamment pris la décision de rechercher les emprises nécessaires prioritairement sur les surfaces forestières plutôt qu'agricoles.

Les prochains travaux dans le Chablais

Des premiers travaux urgents et conformes au projet général seront réalisés ces prochaines années sur les deux rives, avec le soutien des cantons respectifs. Il s'agit de renforcer ponctuellement les digues sur les secteurs d'Aigle (où les travaux débutent cet hiver) et Bex, ainsi qu'au voisinage direct des zones bâties de Massongex, Monthey, Collombey, Vouvry et Port-Valais. La haute priorité du secteur Massongex-Aigle a été confirmée.

Enfin, une étude intégrant les acteurs locaux visera à définir une utilisation multifonctionnelle du delta du Rhône. Des aménagements qui devraient permettre de combiner des fonctions de sécurité avec celles de loisirs et de valorisation de la nature.

Prévenir coûte moins cher que guérir

Toujours en chiffres, près de 1,5 milliard de francs sur vingt ans vont être déboursés pour sécuriser les principaux secteurs à risque. Exorbitant? Pas si sûr si on met cela en rapport avec l'estimation des 600 millions que coûtera la sécurisation du Rhin sur 29 kilomètres, et surtout si l'on considère les milliards de dégâts potentiels. Jean-Pierre Jordan parle d'un «investissement proportionnel». En Suisse et jusqu'à aujourd'hui, on estime à 42 milliards de francs les investissements consentis pour construire des ouvrages de protection contre les crues des cours d'eau. Et ce débours va en augmentant puisque la Confédération prévoit de doubler les dépenses pour protéger la Suisse contre les crues, ces prochaines années.

Quant à la nécessité de l'élargissement pour la sécurisation, «c'est l'enseignement majeur tiré des grandes crues», dit Jean-Pierre Jordan. Nous devons donner davantage d'espace à tous nos cours d'eau, permettant ainsi une certaine souplesse d'adaptation pour les générations futures. La méthode, d'une efficacité incontestable d'un point de vue sécuritaire et environnemental, est aujourd'hui très largement appliquée non seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger.»



La Thur à Gütighausen, près de Winterthur. Là, les récents travaux d'élargissement ont également été réalisés dans un objectif de protection contre les crues.

Is ont vu leur cours d'eau changer

Témoignage de Jean-Daniel Chevalley
Agriculteur à Lully (GE)



«Il ne faut pas se tromper de combat.»

«Jean-Daniel Chevalley est agriculteur à Genève, du côté de Lully. Son domaine de 67 hectares, la Ferme des Bois, a été très fortement touché par la renaturation de l'Aire, une petite rivière paisible qui peut parfois se transformer en torrent impétueux et dangereux. Pour rhone.vs, cet homme de la terre, proche de la retraite, a accepté de faire le bilan de dix ans de lutte pour sauver ses pommiers de l'arrachage. Il n'a aucun conseil à donner à personne, et surtout pas à ses collègues valaisans, mais il insiste tout de même pour les encourager à trouver des solutions négociées. «La 3^e correction du Rhône, c'est comme la renaturation de l'Aire, elle se fera. Aucun doute là-dessus. Donc, il ne faut pas se tromper de combat. Franchement, même si c'est dur de perdre 2,5 hectares dont 1,5 d'arbres fruitiers et aussi quelques noyers vieux de 200 ans qu'avait plantés ma famille, il faut essayer de tirer le meilleur parti possible de la situation. Moi, j'ai décidé d'entrer en négociation avec l'Etat pour qu'il compense entièrement les surfaces arrachées et je peux vous dire que je ne suis pas perdant. Ces grands changements m'ont permis de rénover et d'investir dans le futur de mon exploitation, par exemple avec une nouvelle route, mais aussi dans la pose de filets de protection anti-grêle au-dessus de mes pommiers.»

«Il était important que nous soyons entendus par les services de l'Etat»

Si aujourd'hui, dix ans après le début du projet, Jean-Daniel Chevalley porte un jugement plutôt positif sur la renaturation de l'Aire, cela n'a pas été toujours le cas. «Je me souviens, au début, ils avaient monté un projet sans tenir compte de notre avis, ni de notre connaissance de la rivière. Ma famille vit ici depuis des centaines d'années et je crois qu'il était important que nous soyons entendus par les services de l'Etat. Mais, je dois aussi avouer, qu'après m'être opposé avec virulence à ce projet, j'ai compris les avantages que je pouvais en tirer pour assurer l'avenir de ma ferme. J'ai eu à la fois de la malchance que Robert Cramer, le conseiller d'Etat chargé du projet soit écologiste, mais aussi de la chance, car il a tout de suite accepté le dialogue dans le respect et l'envie de comprendre ma situation. Je n'ai jamais voulu de l'argent, mais simplement que l'Etat m'aide à retrouver des terrains qui remplaçaient ceux qu'il m'avait pris. Alors seulement, la négociation a commencé. Elle dure toujours, mais cette fois, je suis confiant d'arriver à une solution intelligente pour mon domaine.»

VOS QUESTIONS À RHONE.VS

Tony Arborino

Le chef de projet de la 3^e correction répond à vos questions



Pourquoi ne pas profiter de la 3^e correction du Rhône pour produire plus d'électricité ?

> Aujourd'hui, bien que le projet de 12 paliers sur le fleuve ne soit plus d'actualité, il reste très important de collaborer avec les responsables de la valorisation du potentiel énergétique du Rhône pour faciliter la réalisation d'aménagements hydro-électriques. Les Forces motrices valaisannes, en collaboration notamment avec les Services industriels de Lausanne et Romande Energie, étudient le projet d'un palier à Massongex qui semble très bien adapté au terrain. Les premières analyses montrent une compatibilité avec la 3^e correction et la coordination se poursuit. Nous sommes aussi

associés au projet d'augmentation de la production de l'aménagement de Lavey qui offre l'avantage, outre la plus-value énergétique, d'améliorer de manière déterminante la sécurité contre les crues. La possibilité de réaliser, par exemple, du pompage-turbinage à Riddes fait également l'objet d'études qui seront coordonnées avec la 3^e correction.

Est-il envisageable d'utiliser une partie des surfaces du Rhône pour l'agriculture ?

> Je pense que oui, probablement. Des discussions sont en cours avec les offices fédéraux et les services concernés de l'Etat pour aller dans ce sens. On pourrait imaginer que dans certains grands élargissements ponctuels du fleuve, une partie soit exploitée par l'agriculture. Ça pourrait lui permettre, par exemple, de faire de la promotion et de la vente de produits locaux, dans des

secteurs qui sont intéressants pour les loisirs et la détente, le long d'itinéraires pour les piétons et les cyclistes. Cela reste ponctuel, et ce n'est clairement pas ce qui permettra de compenser les pertes de surfaces agricoles dues à la 3^e correction, mais c'est un élément de plus dans la recherche de mesures d'accompagnement.



MIX & REMIX

TÉMOIGNAGES : ILS PARLENT DE LEUR FLEUVE...

Sepp Blatter
Président de la FIFA



« Avec l'ambitieux projet de la 3^e correction du Rhône, je me sens fier d'être Valaisan. Investir autant de moyens et de passion pendant les trente ans que vont durer les travaux, je trouve ça remarquable en particulier dans la période de crise économique que nous vivons. Je suis persuadé que la 3^e correction du Rhône amènera aussi plus de cohésion entre le Haut et le Bas-Valais. Je suis né à Viège et j'ai joué au foot à Sierre, Salquenen et à Saint-Maurice. Pour moi, ce type de réalisation permettra aux Valaisans de se dire qu'ils possèdent un destin commun, de Gletsch et Ulrichen, ma commune d'origine, au Bouveret, et que ce fil rouge s'appelle le Rhône.

Je me réjouis donc de savoir que les aspects détente et loisirs ne seront pas absents des réflexions et des réaménagements qui sont planifiés. Le potentiel touristique des berges du Rhône est immense et j'espère de tout cœur que le Valais saura en tenir compte ces prochaines années pour développer, notamment, des activités de mobilité douce. »

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat du Canton de Vaud, cheffe du Département de la Sécurité et de l'Environnement



« La 3^e correction du Rhône est un dossier prioritaire pour le canton de Vaud. Comme responsable de la sécurité et de l'environnement, je me suis fortement engagée dans ce projet et suis convaincue qu'il passionnera plus d'une génération. C'est un des projets phares de notre programme de législature. Il mobilise un grand nombre de services. Nous avons d'ores et déjà commencé les travaux de sécurisation de la zone industrielle d'Aigle. La principale amélioration apportée par ce projet gigantesque est évidemment la sécurité des habitants de la vallée du Rhône. Mais l'environnement ne sera pas oublié dans ce réaménagement et je m'en félicite. Bien sûr, il existe de nombreux challenges et il y aura des équilibres subtils à trouver entre les activités humaines et la nature, la sécurité et l'environnement, la forêt et l'agriculture. Je me réjouis de relever ces défis avec mes collègues valaisans, avec qui nous travaillons en collaboration étroite. Sans un partenariat efficace et solide entre nos deux cantons, jamais un projet d'une telle envergure ne pourrait voir le jour. »

Eric-Bernard Meier
Chef HSSE (Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement) de Cimo, à Monthey



« Pour le site chimique de Monthey (2100 employés), la 3^e correction du Rhône est essentielle pour assurer la sécurité de nos usines. En effet, ce site est capital dans la stratégie des trois groupes industriels présents: Ciba du groupe BASF, Syngenta et Huntsman. Pour Cimo, prestataire de services pour les entreprises de production, le risque de débordement du Rhône est particulièrement aigu sur deux installations. La première est une station de pompage d'eau qui est située en bordure du fleuve. Elle fournit l'eau de refroidissement pour les condensateurs et réacteurs. La deuxième concerne la station d'épuration qui traite, en plus des eaux usées des communes environnantes, toutes les eaux chimiques. Soyons clairs. Si l'un de ces deux équipements devait être inondé lors d'une crue du fleuve, cela signifierait l'arrêt immédiat de toutes les installations de production chimique du site de Monthey. Le projet est bien mené, bien dirigé, les priorités ont été correctement définies, mais le plus tôt le site chimique de Monthey sera à l'abri, le mieux ce sera pour assurer l'avenir économique de ces industries. »

"rhone.vs" paraît deux fois par an

Je commande gratuitement:

Le(s) numéro(s) 1 à 16 de "rhone.vs": _____

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro et les numéros désirés: _____

"rhone.vs" est distribué à tous les ménages valaisans. Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous.

Je m'abonne gratuitement à "rhone.vs"

Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

A envoyer à: DTEE - Projet Rhône - CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion



Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

- Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.
- Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau
Projet Rhône, Tony Arborino, CP 478, Av. de France, 1951 Sion
rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone-vs